

À mort les handicapés – la suite!

Il y a quelques mois, j'ai écrit un éditorial qui s'intitulait « À mort les handicapés », éditorial dans lequel je dénonçais le manque de ressources pour les personnes handicapées et où, ironiquement, je disais que l'État devrait nous mettre à mort. Je dois avouer que je ne croyais pas que le gouvernement du Québec allait me prendre aux mots.

C'est avec horreur, dégoût et une grande honte que j'ai appris le suicide de M. Yvan Tremblay survenu le 14 septembre dernier, un homme quadraplégique que le système considérait comme un objet et non comme un homme. M. Tremblay s'est battu pendant 17 ans pour rester un homme libre suite à un accident de travail et, en un clin d'oeil, les autorités du CSSS de la Haute-Yamaska lui ont tout enlevé, prétextant que son milieu de vie n'était plus sécuritaire. M. Tremblay habitait son logement du Domaine Vittie & Desjardins depuis 10 ans et tout allait bien jusqu'au jour où on lui a annoncé qu'il devait partir pour être fait prisonnier d'un CHSLD. L'état physique de M. Tremblay ne s'était pourtant pas détérioré mais les fonctionnaires du CSSS avaient reçu des directives suite à la tragédie de l'Isle-Verte. Ils prétextaient qu'ils ne pourraient évacuer M. Tremblay si, par malheur, un incendie se déclarait. Pour sa part, M. Tremblay, homme de grande intelligence, était prêt à signer une décharge qui déresponsabilisait l'établissement et ses employés advenant le cas où il serait blessé ou tué dans une telle catastrophe.

C'est bien connu : les fonctionnaires des CSSS sont bien plus intelligents que nous, personnes handicapées. Je m'incline devant cette intelligence. Einstein peut aller se rhabiller! Que serions-nous sans ces cerveaux démesurés? Je suis sans mot devant une supériorité intellectuelle aussi majestueuse car si ça n'avait été de leur immense intelligence, M. Tremblay serait toujours vivant, libre et heureux!

J'espère que ces fonctionnaires ont honte. J'espère que leurs familles et amis ont honte d'eux. J'espère qu'ils auront honte tout le reste de leur vie. Ces gens méritent un procès pour meurtre car ils ont poussé cet homme au suicide.

Interpellé sur ce sujet le 9 octobre dernier, M. Denis Lévesque lors de son émission quotidienne me demandait si nous devions assister les personnes handicapées à mourir. Ben voyons donc! Les personnes lourdement handicapées peuvent avoir une vie comme tout le monde. Il faut par contre leur donner les outils pour y arriver. Laissez-moi vous dire que ces outils ne sont pas au rendez-vous. C'est vrai, oui oui, c'est vrai, le ministère investi beaucoup d'argent au nom des personnes handicapées. Mais qui profite vraiment de cet argent? La réponse est simple : les fonctionnaires, ces gens à l'intelligence supérieure.

À tous ces cerveaux magistraux qui savent ce qui est mieux pour nous je dis ceci : passez l'examen de la Mensa, vous risquez d'avoir des surprises!